

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 FÉVRIER

FIN DE LA CRISE

Hier, on a cru un instant que la crise était à sa fin. Le sauveur était M. Tirard, disait-on. Cette rumeur, quoique accueillie avec autant d'incrédulité que de défiance, par les députés des groupes radicaux, a calmé momentanément les esprits. On a paru disposé à ne point recourir encore aux grands moyens, à ne point laisser éclater, en une manifestation publique, d'un caractère grave, le mécontentement qui sourdait contre l'Élysée. La combinaison élaborée par M. Tirard n'étant point complète ni définitive, on a réservé les appréciations. Voici, toutefois, à titre de document, la liste qui était colportée de mains en mains : présidence du conseil et commerce, Tirard ; intérieur, Loubet ; finances, Rouvier ; justice, Thévenet ; instruction publique, Faye ; guerre, de Freycinet ; marine et colonies, Krantz ; agriculture, de Mahy. Soit quatre sénateurs, trois députés et l'amiral. Il restait à désigner les ministres des travaux publics et des affaires étrangères. A défaut de M. Goblet, non acceptant, on citait M. de Courcelles et M. Cambon.

C'est sous l'influence de ces dispositions que s'est ouverte hier la séance de la Chambre. La présence de M. Méline au fauteuil présidentiel a confirmé la résignation du mandat qu'avait réaccepté le président de la Chambre ; on en a même conclu que la combinaison Tirard-Freycinet devait être très avancée. Aussi, dès le début, les cris : A lundi ! se sont fait entendre. Cette motion a été repoussée. L'ex-communard Cluseret réclame l'ordre du jour ; il proteste contre les lenteurs du Président de la République. Mais M. Méline le rappelle au respect du chef de l'Etat. M. de Douville-Maillefeu, profitant du tumulte, place un boniment plus ou moins excentrique ; il croit avoir le droit de donner son avis, « bien qu'il ne soit, dit-il, ni journaliste, ni avocat, ni polytechnicien », et il estime que la Chambre doit s'ajourner à huitaine. La Chambre n'a point été de cet avis ; elle s'est ajournée à demain samedi.

L'enfantement du ministère Tirard est laborieux. Réunis en conférence à l'Élysée, de une heure à cinq heures, M. Tirard et ses collègues n'avaient pu encore tomber d'accord. M. Yves Guyot, appelé pour prendre la direction des travaux publics, déclarait ne pouvoir accepter ; M. Loubet quittait l'Élysée peu après, renonçant au portefeuille de l'intérieur ; on n'avait point encore de titulaire des affaires étrangères.

A 3 heures 1/4, le bruit court que M. Goblet est maintenant chargé de constituer un Cabinet, mais avec l'incertitude qui règne maintenant il est impossible de rien affirmer.

Le gâchis est donc absolument complet.

Les nombreux députés qui s'entretiennent encore dans les couloirs jugent que M. Sadi Carnot joue maintenant un jeu dangereux qui pourrait bien lui nuire et le pousser soit à la dissolution, soit à donner sa démission.

A 6 heures, on commentait le désistement de MM. Loubet et Yves Guyot, le refus absolu de M. Ribot d'accepter tout autre portefeuille que

celui de l'intérieur dans un cabinet où M. de Freycinet aurait le portefeuille de la guerre. Quels témoignages de confiance entre républicains ! L'ex-ministre Floquet s'agite encore.

Quelques politiciens pensent que si M. de Freycinet fait durer la crise, c'est dans l'espérance de faire surgir une crise présidentielle et de prendre la place de M. Carnot. Ses amis font en effet remarquer qu'il n'a eu aucun adversaire pendant la durée de son dernier ministère et qu'il trouverait au Congrès une majorité pour le pousser au fauteuil présidentiel.

NOUVEAU MINISTÈRE

A la dernière heure, on donne comme définitive la combinaison suivante :

- TIRARD, président du conseil, commerce ;
- DE FREYCINET, guerre ;
- CONSTANS, intérieur ;
- ROUVIER, finances ;
- THÉVENET, justice ;
- FALLIÈRES, instruction publique ;
- AMIRAL JAURÈS, marine ;
- YVES GUYOT, travaux publics ;
- FAYE, agriculture.

M. de Coarcel ayant refusé, il reste à désigner le titulaire du portefeuille des affaires étrangères.

LE GÉNÉRAL BRUGÈRE

Un homme assez malmené en ce moment, c'est M. le général Brugère, secrétaire général de M. Carnot. On connaît à son sujet l'avis de l'*Intransigeant* et de la *Lanterne* ; voici comment la *France* le prend à partie dans son numéro de mercredi :

« M. Brugère est le factotum de l'Élysée ; c'est lui qui dirige le Président ; c'est lui qui désigne à M. Carnot les personnages qu'il lui faut appeler ; c'est lui qui reçoit ces mêmes personnages et les chapitre avant leur entrevue avec le chef de l'Etat.

» Hier, à la Chambre, on était vivement irrité contre le général Brugère auquel on attribue l'aggravation de la crise.

» Ce n'est pas la première fois que M. Brugère joue ce rôle prépondérant et suspect. Sous la présidence de M. Grévy, — on sait comment l'ancien Président a comblé M. Brugère de ses faveurs. — le successeur du regretté général Pittié agissait de même.

» Personne n'ignore le rôle étrange que M. Brugère a joué dans les derniers mois de 1887, au moment de l'affaire Caffarel-Limouzin. L'opinion publique lui attribue la plus grande part de responsabilité dans ce malheureux incident.

» Ce que M. Brugère a fait sous le président Grévy, il est en train de le faire sous le président Carnot. Son influence, néfaste au premier, menace également d'être néfaste au second.

» Les députés regrettent que M. Carnot se soit laissé chamberer d'une si étonnante façon par M. le général Brugère.

» Il se confirme que M. le général Brugère va essayer d'une combinaison Faye. Cet officier général en activité de service a une politique très personnelle.

On demande que le général Brugère soit mis en disponibilité par retrait d'emploi.

MIRAGE

L'Exposition par ci, l'Exposition par là. On attribue à l'Exposition des vertus extraordinaires pour tirer d'affaire une République dans le pétrin.

On espère que dans huit mois l'opinion publique rasserenée ne pensera plus qu'à célébrer les mérites de la tour Eiffel.

Voici comment un républicain, le *Journal des Débats*, apprécie le mirage :

« La dernière crise ministérielle, l'effort incomplet et inutile des républicains modérés, la nouvelle preuve qu'ils auront donnée de leur irrémédiable impuissance, tout cela ne contribuera pas médiocrement au succès des adversaires des institutions actuelles. L'Exposition dont on fait plus de bruit à Paris que l'on ne s'en occupe au fond des provinces, sera peut-être suivie de certaines déceptions et de certains malaises.

» On travaille beaucoup pour préparer l'Exposition, on travaillera moins après. La production, maintenant surmenée et surchauffée, subira un temps d'arrêt.

» Le lendemain de l'Exposition sera peut-être, à tous les points de vue, le moment le plus défavorable pour aborder les électeurs. »

Une circulaire de M. Floquet

M. Floquet a adressé aux préfets une circulaire relative à la réception des ouvriers qui, selon leur promesse, doivent se présenter dimanche prochain dans les préfectures pour demander des conditions de travail moins dures et des augmentations de salaire.

L'ex-président du conseil recommande aux préfets de ne pas recevoir les ouvriers s'ils viennent les trouver en désordre ou s'ils ont l'air de faire des menaces.

Pour Paris, M. Floquet recommande de ne répondre aux délégations que dans les conditions des cahiers des charges de la Ville de Paris, qui ne peuvent pas s'appliquer aux travaux de l'Etat, parce que ce sont des conditions particulières entre des ouvriers et un propriétaire ; et des lois seraient nécessaires pour déroger à cette législation.

M. Floquet énumère les lois édictées en faveur des femmes et des enfants invalides du travail.

Il termine en recommandant aux préfets de ne souffrir aucune atteinte à l'ordre public.

Cet acte d'un président de Conseil démissionnaire vaut la peine d'être signalé.

TROUBLES A DIEPPE

On mande de Dieppe, 20 février :

« La ville est sous le coup d'une profonde émotion. Une véritable émeute s'est produite vers cinq heures.

» Six cents ouvriers, après avoir manifesté à la mairie, ont parcouru les rues, assiégeant les boulangeries ouvertes et menaçant les patrons des boulangeries fermées. Chez M. Duval, le grand marchand de pain, les émeutiers ont brisé les glaces de la devanture et tout pillé.

» Il a fallu l'arrivée des agents et des gendarmes, revolver au poing, pour disperser les émeutiers.

» On aurait dû appeler de suite la troupe qui n'est arrivée que deux heures après.

» A six heures, tous les magasins de la ville étaient fermés.

» Les meneurs annoncent qu'ils recommenceront demain.

» Ils doivent évidemment obéir à un mot d'ordre. »

NOUVELLES MILITAIRES

UN ANCIEN SOUS-OFFICIER DE SAUMUR

La semaine dernière, MM. les officiers du 17^e chasseurs s'étaient réunis au café Pollet, à Neufchâteau, afin de fêter la promotion de leur colonel, M. Bourseul, au grade de commandant de la Légion d'honneur.

Après quelques morceaux exécutés par la fanfare du régiment, M. Wolff, lieutenant-colonel, a prononcé le toast suivant :

« Mon colonel, j'aurais désiré que l'ancien colonel du 4^e hussards, M. le général de la Mortière, fût ici pour présider notre réunion de famille.

» Sa voix, plus autorisée que la mienne, vous aurait dit, messieurs, ce qu'est notre colonel.

» Il vous aurait dit qu'un escadron de son régiment chargeait au combat de Kangkil contre une batterie d'artillerie, soutenue par des Cosaques ; que cet escadron fut décimé, que tous les officiers furent mis hors de combat et qu'un jeune sous-officier, à peine sorti de Saumur, se distingua entre tous par son courage et sa valeur, et tomba blessé de dix-huit coups de lance.

» Transporté mourant à l'hôpital, il reçut, pour sa belle conduite, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Le général de la Mortière vous aurait dit aussi que, témoin de la bravoure de ce jeune sous-officier, il voulut augmenter la valeur de la récompense en attachant, lui-même, sa propre croix sur sa poitrine.

» Comme bien vous le pensez, ce brillant et valeureux sous-officier de hussards obtint promptement l'épaulette, et, un an après, en pleine paix, il trouva encore le moyen de se distinguer en sauvant, au péril de sa vie un enfant qui se noyait dans le Blavet, à Napoléonville. Il reçut, pour cet acte de courage, une médaille d'honneur de 1^{re} classe.

» Notre jeune sous-lieutenant franchit rapidement les grades de lieutenant, capitaine, chef d'escadrons, lieutenant-colonel, guerroyant tantôt en Afrique, tantôt contre notre ennemi héréditaire et partout se faisant remarquer.

» C'est lui, Messieurs, que nous avons l'honneur et le bonheur d'avoir en ce moment à notre tête, et la croix de commandeur qu'il vient de recevoir n'est qu'une juste récompense donnée à sa bravoure et à ses loyaux services, qui, pour nous, sont un sûr garant qu'au jour du danger, il nous conduira toujours dans le chemin de l'honneur.

» Messieurs ! au jeune sous-officier décoré sur le champ de bataille ! A notre nouveau

commandeur ! A notre colonel et à ses futures étoiles !... »

DUEL AU SABRE ENTRE SOUS-OFFICIERS

A Vouziers, après une violente querelle suivie de voies de fait, un duel au sabre a eu lieu, mercredi, dans le manège du quartier de cavalerie, entre deux sous-officiers du 10^e cuirassiers, M. Beylier, chef de la fanfare, et M. Rusé, maréchal des logis-fourrier.

M. Beylier a reçu à l'œil droit une assez grave blessure; la paupière était entièrement coupée et l'organe visuel quelque peu lésé.

FAMILLES DE MARINS

Un journal anglais, *Army and Navy Gazette*, fait remarquer que, de même que les noms de Keppel, Harveys, Hood, Tronbridge, Rowley, Feemantle et Hetham, se retrouvent sur la liste actuelle des officiers de la marine anglaise, les noms suivants se remarquent sur l'annuaire de la marine française pour 1889 :

Baudin, Casabianca, Inferned, Duperré, Blanquet, Hugon, de Grasse, Dumanoir, Dupetit-Thouars, Surcouf, du Couëdic, Troude et de Villeneuve.

Si notre confrère feuilletait l'annuaire général de l'armée française, il y retrouverait encore un plus grand nombre de noms rappelant un passé glorieux.

CHRONIQUE LOCALE ET DEL'OUEST

Le Conseil général de Maine-et-Loire a clos mardi sa session extraordinaire. Il a décidé qu'il serait procédé à de nouvelles études des voies ferrées, et que les décisions prises seraient soumises au Conseil dans la session d'avril.

Une réunion des notabilités de la Droite a eu lieu jeudi soir chez M. Blavier, sénateur.

Dans cette réunion, on s'est occupé des candidatures pour les prochaines élections législatives.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Carnaval 1889. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du tarif général, délivrés les samedi gras, dimanche, lundi et mardi gras (2, 3, 4 et 5 mars), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (6 mars).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Le ministre de la guerre vient de faire signer un décret aux termes duquel les engagements volontaires pour les armes de la cavalerie et du

général seront désormais reçus du 1^{er} au 31 mars.

Nul ne sera admis, à moins d'un consentement spécial du colonel, à s'engager dans la cavalerie s'il n'a déjà l'habitude du cheval, ou s'il n'exerce une des professions de sellier, bourrellier, armurier, tailleur d'habits, bottier, cordonnier ou maréchal-ferrant.

Les corps qui ont atteint le maximum des chiffres fixés pour leur complet recrutement et qui ne peuvent plus recevoir d'engagements sont les suivants :

Infanterie. — 3^e, 48^e, 27^e, 40^e, 54^e, 55^e, 57^e, 58^e, 66^e, 72^e, 83^e, 122^e, 126^e, 140^e, 144^e, 162^e; les 8^e et 22^e bataillons de chasseurs.

Cavalerie : le 6^e hussards et le 4^e spahis.

Artillerie : les 11^e, 18^e, 22^e, 23^e et 38^e régiments.

Train des équipages : tous les escadrons et la 7^e compagnie du 10^e escadron à Mascara. Les engagés pour les régiments de tirailleurs algériens et de spahis ne pourront être acceptés que sur le vu du consentement du chef de corps. Ils doivent justifier d'aptitudes suffisantes pour acquérir des grades.

Les élèves des écoles d'enfants de troupe seront admis à s'engager pour le corps de leur choix, même si ce corps est en garnison dans la ville où leurs parents sont domiciliés.

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime L'UNION SAUMUROISE

Continuation du concours de tir, dimanche prochain 24 février, de 9 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, au stand de la Société, rue des Boires.

LA RÉPUBLIQUE DES PAYSANS

Ah ! le bon billet qu'ont les paysans !

O fortunatos nimium... et s'ils savaient apprécier les dons ineffables dont les comble la République !

Il vient de paraître à l'Officiel une loi dont voici les deux principaux articles :

« Article premier. — Les préfets prescrivent les mesures nécessaires pour arrêter ou prévenir les dommages causés à l'agriculture par des insectes, des cryptogames ou autres végétaux nuisibles... »

» Art. 2. — Les propriétaires, les fermiers, les colons ou métayers, ainsi que les usufruitiers et usagers, sont tenus d'exécuter sur les immeubles qu'ils possèdent et cultivent et dont ils ont la jouissance et l'usage, les mesures prescrites par l'arrêté préfectoral. »

Tout cela est bel et bien, et la cryptogamie n'a pas d'adversaires plus acharnés que nous.

Mais où commence-t-elle, où finit-elle ?

Les naturalistes eux-mêmes sont divisés à ce sujet.

Comment donc un simple cultivateur le saurait-il !

Ceux qui doivent le savoir, sont, d'après l'article 4, le maire, l'adjoint, l'officier de gendarmerie, le commissaire de police, le garde forestier et le garde-champêtre, chargés de dresser les contraventions.

Sans récuser la compétence de ces honorables fonctionnaires, nous voyons mal le brave Pandore faisant une sélection parmi les cryptogames.

C'est donc l'arbitraire le plus complet dans la loi.

La politique s'en mêlera.

Il y aura les champs des républicains et les champs des conservateurs.

Et, à l'instar d'un maire légendaire dans les Deux-Sèvres, qui distinguait entre les volailles de ses administrés, le préfet distinguera entre les cryptogames réactionnaires et les cryptogames républicains.

La nouvelle loi n'est donc qu'une fumisterie de plus pour tromper nos cultivateurs.

Elle ne servira qu'à augmenter encore le nombre des budgétivores, car on compte créer une commission technique comprenant des inspecteurs, sous-inspecteurs, c'est-à-dire autant de rongeurs, plus ruineux pour nos campagnes que les cryptogames les plus pernicieux.

LA BAISSÉ DU PRIX DE LA FARINE ET DU PAIN A PARIS

Le prix moyen quotidien du quintal de farine a été moins élevé encore, à Paris, pour la 1^{re} quinzaine de février, que pour la quinzaine précédente. Ce prix moyen, en effet, n'a pas dépassé 36 fr. 978 millièmes, au lieu de 37 fr. 337 millièmes, chiffre de la période antérieure.

On lit à ce sujet dans le journal la Nation :

« Une bonne nouvelle qui nous délivrera un instant des tristes préoccupations du moment : Le prix du pain vient de diminuer... »

» Si nous n'avons d'autres satisfactions, nous aurons toujours celle de vivre en dépendant un peu moins, ce qui est quelque chose.

» Le prix du pain diminue, malgré le droit de 5 fr. et malgré le déficit de la récolte ! »

Et c'est la Nation qui le constate. La Nation qui a fait campagne avec M. Basly pour réclamer l'abrogation de la loi de 5 fr., précisément, parce qu'en présence du déficit de notre récolte en 1888, nous allions fatalement à des prix de disette, à des prix de famine !

L'aveu est au moins piquant.

L'Alcoolisme

Sous ce titre, nous lisons dans la France militaire :

« L'ivresse, l'alcoolisme est une des plaies de notre époque, et l'armée — comme toutes les autres classes de la société — est malheureusement souillée par cette passion qui excite le soldat à l'insoumission. Or, une des principales vertus militaires, c'est la sobriété.

» Que peut-on faire en temps de guerre d'un ivrogne ?

» Malheureusement, la répression militaire est impuissante, et tous les jours nos conseils de guerre condamnent des jeunes gens qui, étant ivres, ont commis des actes d'indiscipline. A quel motif attribuer cette impuissance ?

» Elle provient de ce que, dans la vie ordinaire, l'alcoolisme n'est pas considéré comme une déchéance morale.

» Elle vient de ce que, dans les théâtres, les concerts, les chansons à boire sont regardées comme très morales et que comédiens et chanteurs considèrent comme parfaitement ordinaire l'action qui consiste à simuler l'ivresse pour égayer le public.

» Il appartient donc à nos législateurs de supprimer peu à peu ces chants, ces exemples déplorables non au moyen d'une loi inapplicable, mais au moyen d'une déchéance civile qui privera de ses droits civils tout citoyen convaincu d'alcoolisme. La guérison sera complète et dans vingt ans nos fils ne chanteront plus le P'tit bleu et autres idioties.

» Alors, l'ivrogne fiéffé, incapable de voter, incapable de défendre sa patrie, sera méprisé et chassé du pays de France comme un misérable et un inutile. »

ANGERS. — Grand-Théâtre. — Voici les renseignements recueillis sur la nouvelle cantatrice qui se fera entendre samedi dans Carmen :

M^{lle} Haussmann est jeune, jolie et possède une voix charmante et pure.

Elle a chanté dans plusieurs grandes villes, notamment à Lille, et partout où elle a chanté elle a été applaudie et rappelée.

C'est donc une bonne fortune pour les Angevins d'entendre cette cantatrice et nous ne doutons pas de son succès samedi prochain. Nous avons appris que la direction est en pourparlers avec M. Fürst pour chanter Guillaume Tell et la Juive.

Espérons que ces pourparlers réussiront. M. Fürst, qui a conquis le public angevin, sera encore applaudi et fêté comme il le mérite.

Au bal de bienfaisance qui a été donné, mercredi, à la mairie d'Angers, une quête a été faite et a produit 420 fr.

Le bérêt des lycéens. — Après les étudiants, après les employés de commerce, voilà que nos jeunes potaches vont, eux aussi, arborer la coiffure à la mode.

L'un d'eux nous écrit pour nous faire savoir que les élèves du lycée David-d'Angers, à l'exemple de leurs camarades de Valenciennes, Bordeaux et Dijon, viennent d'adopter le bérêt bleu avec liseré jaune pour les lettres et avec liseré rouge pour les sciences.

JOSÉPHE

Par Marthe Lachèse

Elle secoua la tête comme si l'expérience faite ne tournait pas beaucoup en faveur de l'aïeul. Elle allait répondre... mais elle s'arrêta. Tant qu'ils n'ont songé qu'aux dangers, aux souffrances d'une expédition lointaine, à la mort même qui attend peut-être Maurice dans le combat, le jeune homme est demeuré impassible, rien n'a pu troubler son courage et sa sérénité. Et, depuis un instant, voilà que ses yeux se voilent, sa voix tremble. Tout à coup il faiblit, lui aussi. Où Joséphe cherchera-t-elle un abri si l'aïeul fatigué la quitte ? Maurice va-t-il partir avec cette angoisse au cœur ? Regarder derrière lui sans savoir sous quel toit sa fiancée sera réfugiée ? Joindre cette douleur aux fatigues de la guerre ? Non, non, il exprime un désir : que ce désir devienne une loi ! Il a fait un projet : que ce projet, coûte que coûte, s'accomplisse ! Et qu'il emporte la paix !... Après tout, il a peut-être raison... Un certain

devoir filial et le juste sens des choses parlent comme sa tendresse inquiète...

— Maurice, dit Joséphe d'une voix que, vainement, elle cherche à affermir, Maurice, c'est vous qui êtes sage. Ne vous affligez plus. J'irai à Plouédic, pourvu que mon grand-père y consente. Merci, mon ami, merci...

— Ah ! ne me remerciez pas. C'est moi qui vous bénis de céder si vite à mon conseil. Si vous saviez quel bien vous me faites ! Si vous saviez...

Il n'acheva pas, M. de Kerdu ouvrait les yeux.

A ce moment, la vieille pendule d'écaillé sonna minuit. Sa petite voix claire retentit comme un glas...

Une contraction violente passa sur les traits du jeune officier.

— Il le faut ! dit-il lentement. Et il se leva.

Joséphe poussa un cri étouffé et ses mains se crispèrent sur son visage comme deux mois plus tôt, lorsqu'elle avait vu descendre dans la terre le cercueil où la pauvre grand-mère se cachait pour toujours.

— Ah ! Joséphe, dit le jeune comte, soyez forte, ne fût-ce que par pitié pour moi.

Cette parole rendit à Joséphe une énergie

passagère. Oui, elle allait être forte, puisque sa faiblesse le faisait souffrir !...

— Partez, balbutia-t-elle, partez, c'est votre devoir. Allez où Dieu vous appelle. Tous les jours, comme nous nous le sommes promis, nous nous retrouverons devant lui par la prière.

Puis, tout à coup, joignant les mains :

— Maurice, s'écria-t-elle, ne vous exposez pas témérairement, inutilement. Songez à moi...

— Je songerai à vous, ma bien-aimée, en gardant avec jalousie l'honneur du nom que vous devez porter.

M. de Kerdu serra le jeune homme dans ses bras. Pendant cette dernière étreinte, Maurice l'appela : « Mon père », et il vit deux larmes mouiller les joues du vieillard. Joséphe crut, au contraire, que du feu touchait son front quand son fiancé lui donna le baiser suprême, le baiser de l'adieu. Et, alors, ils se séparèrent comme l'ongle se sépare de la chair...

Joséphe écouta longuement dans l'escalier le pas alerte, ferme, qui retentissait de marche en marche. Quand il ne parvint plus à son oreille, elle s'élança, elle passa, rapide, elle ouvrit une fenêtre...

Un homme venait de paraître dans la rue.

La lumière blafarde des réverbères découpait nettement sa silhouette sur le trottoir et faisait briller son képi rouge. Il marchait vite, il se serrait dans son manteau, car le temps avait brusquement changé, une bise glaciale sifflait dans l'air, quelques flocons de neige perçaient les ténèbres.

— Voulez-vous bien rentrer ! s'écria M. de Kerdu. Quelle folie ! Il y a de quoi en mourir.

Joséphe ne l'entendit même pas. Ployée en deux sur le balcon de fer, presque défaillante, elle regardait Maurice s'éloigner.

II

Une masse de granit que cinq siècles ont faite de la couleur du fer ; aux angles, des tours pesantes, inégales, surmontées de cônes aigus ; un donjon haut lancé, effrayant d'équilibre ; une porte embastionnée, avec herse et pont-levis : tel est le château de Plouédic, que, de loin, on serait tenté de prendre moins pour un manoir que pour une forteresse et même une prison.

Mais lorsqu'on approche de ces murs, d'aspect si rude, on découvre qu'ils sont percés de fenêtres ogivales, ravissantes de grâce. Et, de plus près encore, on voit que de merveilleuses

TOURS. — Vols dans les campagnes. — Les voleurs continuent leurs exploits aux alentours de notre ville.

La semaine dernière ils « opéraient » dans la commune de Joué; aujourd'hui ils ont établi leur quartier général à Saint-Avertin.

Ces hardis filous s'attaquent de préférence aux grandes propriétés, qu'ils mettent au pillage.

A l'Ecorcheveau, au Maltrait, aux Sables, ils ont laissé des traces de leur passage. Ils pénètrent dans les habitations au moyen de pince-moiseigneur avec lesquelles ils exercent des pesées qui font sauter les portes.

Une fois à l'intérieur, ils s'installent comme chez eux et font une razzia complète de tout ce qui leur tombe sous la main.

Aux Sables, ils se sont conduits comme des goujats qui n'ont pas même le sentiment de la reconnaissance; car, après avoir bien bu et bien mangé, ils ont laissé dans un lit un souvenir peu odoriférant de leur passage.

Il serait bien temps, ce nous semble, qu'un redoublement de surveillance de la part des autorités vienne mettre un terme aux exploits par trop souvent répétées de ces bandes de vagabonds.

SAINT-NAZAIRE. — Les conseillers municipaux de Saint-Nazaire qui avaient donné leur démission ont été réélus.

M. Gasnier a été élu maire par 22 voix. M. Sorin a été élu premier adjoint par 16 voix. M. Denghien est élu deuxième adjoint par 23 voix. — Il y avait 23 votants.

L'INCIDENT DE LA FLÈCHE

Voici la version que donne l'*Avenir de la Sarthe* de la scène qui a eu lieu samedi soir, au bal de la sous-préfecture de La Flèche, entre MM. Jammes, procureur de la République de La Flèche, et M. Kéralval, professeur au Prytanée:

M. Jammes, procureur de la République, conduisait le cotillon. Après la première figure, comme une jeune dame observait le passage d'une porte par où devait circuler une rangée de danseurs, M. Jammes aurait prié à plusieurs reprises cette dame de s'effacer, lui disant ou à peu près: « Votre sourire est certainement très gracieux, madame; vous conviendrez pourtant que je ne puis vous enjamber pour passer dans l'autre salle. » Puis, en s'en allant, on l'aurait entendu s'écrier: « Quand on n'a pas l'usage du monde! »

A ce moment, un danseur, témoin de la conversation, dit à voix assez haute: « Si j'étais à la place de M. Kéralval (le mari de la jeune dame), je ne souffrirais pas qu'on insulte ma femme. »

M. Kéralval était à deux pas: il entendit. Croquant alors que sa femme venait d'être outragée, il s'avança vers M. Jammes et après un échange de courtes paroles, lui lança un violent soufflet.

sculptures les fleurissent de guirlandes sans prix. Ce n'est pas le ciseau d'un Primaticcio ou d'un Jean Goujon qui a fouillé ces vieilles pierres d'Armorique. L'œuvre est demeurée toute nationale, toute bretonne; elle s'épanouit dans le charme de son caractère primitif.

Près de ces festons, nés d'un rêve de génie, des fleurs vivantes s'élancent, grimpent, s'élancent, dès que reviennent les beaux jours; comme si la nature, inquiète, se hâtait de revendiquer ses droits, ou bien, au contraire, sûre de n'être jamais vaincue, voulait se rire des ambitions de l'art.

Des douves presque desséchées entourent le château. Ça et là, des chênes émergent de leur profondeur. Dans ce pays la sève est puissante. Une végétation exubérante monte de ce sol sur lequel est assis, solitaire, le vieux castel. Pendant l'été elle ne laisse voir que son donjon, ses toits, la frange de ses machicoulis. Pendant l'hiver elle lui fait un voile transparent de branches dénouées.

Cependant, à l'est, au milieu d'un bois, un espace reste dégagé. Par cette trouée le château montre son profil aux rares passants qui suivent la route de Roscoff à Morlaix. Ce profil, plus austère encore que la façade, n'offre qu'un

Sur deux cents personnes environ qui assistaient à la soirée, une douzaine seulement s'aperçurent de la scène. M. le sous-préfet s'élança aussitôt entre les deux adversaires et pria M. Kéralval de se retirer.

Le lendemain, M. Jammes envoyait deux de ses amis à M. Kéralval pour lui demander une réparation par les armes. M. Kéralval les mit en rapport avec deux des siens.

Les témoins de part et d'autre s'étant entendus, il a été décidé que M. Kéralval se rendrait au Cercle républicain et que devant dix personnes et devant les témoins il exprimerait à M. Jammes ses plus vifs regrets de l'acte auquel il s'était porté, dans la conviction non fondée où il était que M. Kéralval avait été offensé, — M. Jammes ayant déclaré n'avoir pas eu la moindre intention d'offenser M. Kéralval.

Ces excuses ont eu lieu lundi matin.

Le vieil habit noir est attaqué en ce moment par le syndicat des tailleurs.

L'élégante forme qui rappelle la queue de la morue restera toujours de mode, mais les tailleurs ont fait le serment de réviser sa forme.

Le nouvel habit sera de drap mauve ou couleur violette de Parme, avec parements de soie de la même nuance. On avait l'habit rouge; il a fallu des années pour découvrir une nouvelle couleur.

Maintenant que les tailleurs ont parlé, la clientèle sera-t-elle du même avis?

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 février 1889.

La fermeté du marché ne se dément pas. Nos rentes réalisent même une légère avance sur hier. Le 3 0/0 cote 84.15; le 4 1/2 0/0 plus hésitant s'arrête à 104.07.

Le Crédit Foncier se consolide à 4,370. Dans sa séance du 20 février, le Conseil d'administration a autorisé pour 3,707,936 fr. de nouveaux prêts dont 2,637,000 fr. en prêts fonciers et 1,070,936 fr. en prêts communaux.

La Société Générale se tasse un peu à 498.75, mais de nouveaux acheteurs se présentent et l'on peut considérer le cours de 500 comme acquis.

La Banque d'Escompte, très recherchée, monte à 552 et termine à 550. Le succès de l'emprunt portugais n'est pas discuté; d'après les premiers renseignements fournis par les sociétés qui ont prêté leur concours à cette opération, on peut le considérer comme largement couvert.

Il en est de même de l'émission des 18,000 obligations de la compagnie du chemin de fer de Guayaquil garanti, intérêt et amortissement en 9 années, par une subvention du gouvernement et le monopole du sel.

La souscription aux 49,333 obligations du gaz de Lisbonne qui aura lieu le 26 courant aux guichets de la Banque d'Escompte sera couverte avant cette date. Les valeurs gazières ont une clientèle qui ne laisse jamais passer l'occasion de recueillir ces titres quand ils leur sont offerts à des conditions aussi avanta-

vaste pan de muraille sur lequel une fenêtre s'ouvre en ressaut. Dans le pays, suivant une tradition justement autorisée, on a coutume de l'appeler la fenêtre de la chambre d'honneur.

Il y avait bien cinquante ans qu'elle demeurerait impitoyablement fermée, comme, aussi, il y avait bien trois mois que, dans les chaumières d'alentour, on n'entendait plus rouler ni le break, ni l'antique calèche qui composaient tous les équipages du maître actuel de Plouédic. On voyait seulement passer de temps en temps, lancé au grand galop, ou cheminant d'un pas mélancolique, le cheval devenu peu à peu le seul hôte des écuries seigneuriales. Il était monté par Malo Kérouse, un vieux breton têt, renfrogné, raide qui, depuis un quart de siècle, remplissait chez M. de Kerdu les fonctions de cocher. Homme et cheval passaient comme deux fantômes. Le maître, disait-on, devait être encore absent longtemps...

Un soir, tout à coup, on entendit une voiture fuir, rapide; on vit ses feux courir vers le château. On s'étonna dans les chaumières. Deux heures plus tard, les paysans qui, loués pour la journée, regagnaient leurs maisons, s'étonnèrent encore davantage. La nuit était

geuses. On sait que ces obligations émises à 283 rapportent 15 fr. nets d'intérêt annuel et sont remboursables en 33 ans à 300 fr.

Le Panama continue à fléchir entre 50 et 52; l'obligation à lot libérée de 142 à 148.

Nos chemins de fer sont très demandés.

BOURSE DE PARIS

Du 21 février 1889

3 0/0.	84 20
3 0/0 amortissable.	88 25
4 1/2.	104 »

Le Sirop de Regnaud est une des plus vieilles recettes qui soit consignée dans les ouvrages scientifiques. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnaud suffisent pour calmer la toux d'irritation, du rhume, de la grippe, du catarrhe, de la bronchite. Il se recommande en particulier aux asthmatiques.

Prix 2 fr. 50 le flacon, avec une instruction. — Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

Maux de dents!

Nonan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), le 5 novembre 1888. — Je reconnais que le Baume Victor à 2 fr. le flacon est le seul remède efficace contre les MAUX DE DENTS, c'est du moins le seul remède qui me les ait fait passer. Chacun devrait toujours en avoir un flacon sur soi. B. VILLAIN.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 25 Février 1889

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Georges BIZET.

M^{lle} JULIA REINE remplira le rôle de Carmen.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

SAMEDI 23 FÉVRIER. — Carmen, avec M. Fürst et M^{lle} Haussmann, de l'Opéra-Comique.

DIMANCHE 24 FÉVRIER. — Faust.

Bob est interrogé sur la géographie des départements.

— Dites moi, monsieur, demande son professeur, tout ce que vous savez sur le Jura.

— Sur le?...

— Jura.

Bob, sans sourciller:

— ... Mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus!

CONSEILS ET RECETTES.

PRÉSERVATIF CONTRE LA ROUILLE. — On évite les effets de la rouille dans toutes les circonstances dans lesquelles elle peut se présenter, en trempant les objets dans un mélange de: 2/3 huile de pétrole, 1/3 huile d'olive.

tombée, noire, épaisse. Sur la route, on avait presque peur de poser un pied en avant. Et, dans ces ténèbres, une lueur brillait, étrange étoile qui s'était levée à trois cents pas de distance, à quinze mètres du sol. C'était invraisemblable, et pourtant, c'était vrai. La chambre d'honneur s'était ouverte et, devant la fenêtre éclairée, une svelte silhouette passait et repassait.

Le lendemain, de bonne heure, les hauts battants garnis de vitres plombées s'écartèrent et une femme vint s'accouder sur l'appui massif du balcon. Malgré le froid de cette matinée d'hiver, elle resta tête nue, sans souci du désordre avec lequel flottaient ses cheveux blonds.

L'épénement des larmes et la lassitude du voyage avaient jeté Josèphe dans un sommeil pesant, tourmenté de rêves bizarres, plus fatigants peut-être que l'insomnie. Elle avait besoin, elle avait hâte de baigner son front dans la fraîcheur matinale et de reposer son esprit par la vue du réel. Elle le regarda longuement, ce réel qui lui présentait une campagne silencieuse, ici nne sous un manteau d'épines, là diaprée comme une mosaïque, ailleurs fourrée d'épaisses ramures sous lesquelles de pauvres

MAL DE DENT. — Quand la douleur est vive, on peut passer sur la gencive, près de la dent malade, un pinceau imbibé de la solution de chlorhydrate de cocaïne au 20°. Si la dent a un trou, il faut y enfoncer un coton imbibé de la même solution.

PROCÉDÉ POUR ENLEVER LES TACHES SUR LA SOIE

On réussit presque toujours à enlever les taches sur les étoffes de soie en les frottant avec un chiffon imbibé d'un mélange de 4 parties de jus de citron frais et 5 parties d'essence de térébenthine rectifiée.

Béni soit le jour où j'ai connu les *Pilules Gicquel*. Depuis bien des années je souffrais constamment de l'estomac, j'avais des vomissements de Bile et de Glaires, des Maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de vos bonnes *Pilules Gicquel*, et je suis complètement guéri. Malgré cela, envoyez-moi, je vous prie, 2 boîtes *Pilules Gicquel* contre le mandat-poste de 3 francs ci-joint, car je pourrai en distribuer aux malades de ma connaissance. G. EBSTEIN, à Lille. 1 fr. 50 la boîte, dans toutes les pharmacies.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes... 1 fr. »
Hors ville... » 90
Haricots verts supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes... 90 cent.
Hors ville... 80 —

Défiant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

Eau Gorlier

pour la BEAUTÉ DU TEINT et l'hygiène de la Peau, lui donne un velouté naturel et fait disparaître Hâle, Gerçures et Irritations.

Pharmacie RUSSEL, à MEAUX ET CHEZ LES COIFFEURS ET PARFUMIERS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

chaumières s'abritaient mystérieusement. De toutes part, le givre pendait. Le paysage avait un aspect morne, glacé, d'une suprême mélancolie. Nul être vivant ne se laissait voir, nul bruit ne se faisait entendre.

Josèphe aspirait, savourait cette torpeur qui avait envahi la nature: elle y trouvait un soulagement.

Tout à coup, un son grêle vibra dans l'air. Le vent, qui chassait de gros nuages dans le ciel, apporta le tintement rustique. Josèphe vit alors un petit clocher pointu qui, de loin, se confondait avec la cime des chênes. L'église du village était là, l'église! ceux qui ont la foi et qui souffrent savent tout ce que ce mot renferme de douceur. Josèphe s'agenouilla sur le vieux balcon, fit le signe de la croix et, recueillie, apaisée, le regard tantôt levé vers le ciel, tantôt fixé sur le petit clocher, elle dit sa prière du matin.

Ce fut presque à regret que, saisie enfin par la rigueur de l'atmosphère, elle quitta la fenêtre et rentra dans l'appartement.

(A suivre.)

FAILLITE GIRARD, LOUIS. Par son jugement en date du 18 février 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a reporté au 26 mars 1888 l'ouverture de la faillite du sieur Louis Girard, marchand boulanger à Distré.

Pour extrait, (199) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable

PETITE MAISON de MAITRE

Avec jardin et dépendances Située à la Croix-Cassée, commune de Villebernier, Joignant MM. de Cordose et Belanger.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (154)

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE A L'AMIABLE

Une CLOSERIE

Située au Perray, commune de Vivy, près la Ronde, sur le bord de la route de Saumur à Vernantes, Consistant en :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation et 3 hectares 85 ares de terre dans le tenant.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit M^e LEDROIT.

A Vendre ou à Louer

Jolie petite Propriété

Située route de Dampierre, Comprenant : chambres, grenier, jardin avec pavillon sur la route.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur. S'adresser au bureau du journal.

LA PÊCHE de L'ÉTANG du BELLAY s'ouvrira le 6 mars et continuera pendant tout le mois.

Transfert d'Etude

L'ÉTUDE de M^e POIRIER, huissier à Allonnes, est transférée à Saumur, rue du Temple, n° 17.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques. S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES, Guéris par

LE SIROP ET LA PATE PECTORALE DE

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle

Spécialités de Bandages, Accessoires de Pharmacie. — Prix réduits.

FUMIERS MILITAIRES

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'École de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers à francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport.

S'adresser au Préposé, rue des Ecuries, à Saumur. (104)

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris. S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR.

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Paris - Saumur - Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Saumur, and Bordeaux with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Bordeaux - Saumur - Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris with departure and arrival times.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Saumur - Port-Boulet - Chinon line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

Table of train schedules for the Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line, including stations like Poitiers, Montreuil, Doué, and Angers.

Table of train schedules for the Angers - Doué - Montreuil - Poitiers line, including stations like Angers, Doué, Montreuil, and Poitiers.